

Communiqué de Presse

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Division de la communication

Réf: 748f10

Tél. +33 (0)3 90 21 52 40

Fax +33 (0)3 88 41 27 51

Internet: www.coe.int/congress

e-mail: congress.com@coe.int



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République yougoslave de Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

La citoyenneté de résidence: conférence sur l'intégration des résidents étrangers à la vie publique locale

Strasbourg, 12.10.2010 – Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, la Ville de Strasbourg et son Conseil des Résidents Etrangers ainsi que le Club de Strasbourg organisent une conférence internationale sur « L'intégration des résidents étrangers à la vie publique locale : enjeux et perspectives », à Strasbourg (France) les 15 et 16 octobre 2010.

Les villes européennes, où se côtoient des citoyens de toutes conditions et de toutes origines, connaissent souvent des tensions entre quartiers, entre populations, entre communautés et entre personnes. Ceci rend indispensable de cultiver la compréhension et l'acceptation de l'autre, facteurs clés pour nouer un lien d'appartenance fondé sur la « citoyenneté de résidence ». Dans les villes qui accueillent les cultures les plus diverses, les étrangers qui y résident doivent pouvoir être des participants de plein droit à la vie de leurs collectivités.

Cette conférence rassemblera les villes qui ont déjà établi des conseils des résidents étrangers, qui poursuivent activement les politiques d'intégration et de relations interculturelles au niveau local, et qui souhaitent se joindre à ces efforts. Elle offrira un forum pour discuter des différentes formes de participation des citoyens, y compris les conseils des résidents étrangers, l'intégration locale et l'interculturalisme. Des experts européens, des délégations nationales comme internationales ainsi que les délégations françaises des conseils consultatifs des résidents étrangers prendront part à cet événement.

Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, Ian Micallef, Président en exercice du Congrès, Robert Herrmann, premier adjoint au maire de Strasbourg et Anne-Pernelle Richard, adjointe au maire en charge de la Citoyenneté et du Conseil des Résidents Etrangers ouvriront la conférence le vendredi 15 octobre à 10h00 dans la Salle 1 du Palais de l'Europe, à Strasbourg (France).

La première journée, le 15 octobre, sera consacrée au cadre juridique européen de la participation des résidents étrangers, au partage d'expériences, ainsi qu'aux témoignages des municipalités qui participent, d'une part, au réseau européen des villes pour une politique d'intégration locale (CLIP) et, d'autre part, au projet « Cités interculturelles » du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne. Le Club de Strasbourg présentera aussi ses travaux sur l'intégration des Roms. La journée du 16 octobre se concentrera sur le lancement du tout premier réseau des conseils consultatifs des résidents étrangers des villes françaises.

Parmi les intervenants figurent Ahmed El Ktibi, échevin de Bruxelles (Belgique); Jelena Pavičić Vukičević, adjointe au maire de Zagreb (Croatie); Franco Corradini, adjoint au maire de Reggio Emilia (Italie); Raymond Dassi, adjoint au maire de San Lazzaro (Italie); Gari Pavkovic, Délégué à l'intégration de Stuttgart (Allemagne); Thomas Facchinetti, Délégué cantonal aux étrangers de Neuchâtel (Suisse); et Henry Scicluna, Coordinateurs des activités Roms du Conseil de l'Europe.

La conférence est ouverte à la presse et sera retransmise en direct sur internet à www.coe.int et www.coe.int/congress.

Pour plus d'information: www.coe.int/congress
Dossier spécial: www.coe.int/foreign-residents/fr